

Cameroun 2005:

Elaboration d'un Système d'Alerte National pour le Contrôle des Epizooties

**La mort de Grands Singes considérée comme les
premiers signaux d'une épidémie d'Ebola, Anthrax
et autres anthroozoonoses.**

Résumé : Ce papier présente le processus, d'élaboration d'un réseau d'épidémiolo-surveillance au Cameroun, basé sur les problèmes rencontrés lors de la découverte de carcasses de Grands Singes (Gorilles et Chimpanzés) dans la Réserve du Dja. L'Anthrax a été identifié comme la cause de la mort et la densité de Grands Singes dans la zone a largement diminuée. Ce sujet est porté à l'attention des participants de GRASP afin de considérer la relation entre la santé publique et la communauté et officiels travaillant pour la conservation des Grands Singes. L'expérience Camerounaise a mis en évidence l'importance des organes de conservation dans le contrôle des épizooties. En effet, il est probable que les premiers signaux, à savoir la découverte de carcasses de grands singes en forêt, soient découverts par les organisations de conservation. Ces découvertes peuvent être considérées comme les premiers signaux d'une possible épidémie d'Ebola, Anthrax et autres dangereuses anthroozoonoses.

Cécile Néel
Primatologue
IRD – Presica
Vallée Nlongkak – Yaoundé
Cameroun
+ 237 937 34 93
cecileneel2@yahoo.com

1- Introduction:

Durant les deux dernière années seulement, la Sous Région d'Afrique Centrale a connu 3 différentes épidémies d'Ebola. Dans la République du Congo, un état d'alerte national a même été déclaré. Malheureusement, Ebola n'est pas le seul virus conduisant à la mort de nombreux être humains et plusieurs nouvelles menaces sont largement susceptibles d'être découvertes dans les prochaines années. De nouveaux virus ont de plus grande chances d'apparaître dans cette région plutôt que dans d'autres parties du continent Africain.

Une réponse appropriée à de telles situations se base principalement sur son identification rapide. Etre préparer a repérer les premier signaux d'une épidémie peut sauver des vies humaines et la mort inexplicquée de grands singes peut-être considérée comme le premier signal d'une possible dangereuse anthroozoonose.

2- Contexte:

Au Cameroun, en moins de deux mois, 5 grands singes, gorilles et chimpanzés, ont été retrouvés morts en forêt sur une surface relativement petite (environ 50km²). Pour comparaison, une seule carcasse de chimpanzé avait été découverte en 4 ans de prospection dans cette même zone. Une collaboration d'experts internationaux, d'ONG et de représentants du gouvernement Camerounais s'est mise en place . Des échantillons ont été collectés, envoyés à des laboratoires étrangers et analysés. Les résultats ont révélé que le test Ebola était négatif, cependant, l'Anthrax a été déterminé comme la cause de la mort.

L'initiative de l'investigation de ces morts inexplicquées est venue des ONG qui ont collaborées avec des experts nationaux et internationaux ainsi qu'avec le gouvernement Camerounais. Le manque de coordination nationale au niveau gouvernemental s'est fait ressentir lors des premières étapes du processus d'urgence. Par la suite, cette coordination s'est mise en place, suite à ces événements mettant en évidence l'importance d'un mécanisme national déterminant les régulations d'un processus d'urgence. L'intérêt exprimé par les ONG et les experts est encourageant et le rôle qu'ils doivent tenir a l'avenir est essentiel. Cependant, c'est le gouvernement qui doit tenir le rôle central et mettre en place le mécanisme entre les différents ministères.

Comprenant l'importance et la nécessité d'assister le gouvernement dans cette tâche, plusieurs réunions de travail ont pris place, respectivement au CRESAR (Centre pour la recherche sur la Santé des Armées), MINSANTE (Ministère de la santé) and MINRESI (Ministère de la recherche et de l'Innovation). Ces réunions ont conduit au workshop international et interministériel de Limbé en Avril 05. Le travail d'un panel d'experts et de représentants des différents ministères concernés a résulté en un draft concernant un **réseau national d'épidémiosurveillance** au Cameroun.

De plus, un **plan d'action** a été défini et le gouvernement est en attente de la signature d'un **décret provenant du Premier Ministre**, sur la base des recommandations du workshop.

3- Objectifs:

L'objectif principal du processus consiste en la création d'une structure, capable de mettre en place un réseau efficace et des mécanismes permettant le contrôle des épidémies.

La première étape consiste en la mise en place d'un comité, coordonné par le gouvernement Camerounais, et composé des différents points focaux assignés par les ministères concernés, ainsi que des experts nationaux et internationaux et des scientifiques.

Ce comité sera chargé de l'implantation du réseau, basé sur les conclusions précédentes (e.g. Drafts du réseau d'épidémiosurveillance de la réunion de Limbé) et sachant que les objectifs sont doubles :

- Mise en place d'une procédure d'urgence
- Mise en place du réseau d'épidémiosurveillance

3.1 Procédure d'urgence :

L'implantation de la **procédure d'urgence**, basée sur l'expérience au Cameroun, sera focalisée sur les objectifs spécifiques suivants :

- Information et sensibilisation du personnel de terrain (ONG, Autorités locales et autres structures de terrain) sur les morts inexplicables de Grands Singes et autres animaux.
- Création d'un réseau de communication fiable et rapide, capable de faire remonter les informations du terrain jusqu'à la coordination centrale et inversement.
- Création d'une équipe mobile disponible pour collecter et stocker les échantillons.
- Définir les capacités des laboratoires nationaux et internationaux pour des analyses fiables.
- Faciliter les mouvements des experts et des échantillons si nécessaire.
- Mettre en place un protocole d'urgence clair et sûr en cas d'épidémie

3.2 Réseau d'épidémiosurveillance :

L'implantation du **réseau d'épidémiosurveillance** sera focalisé sur les objectifs spécifiques suivants :

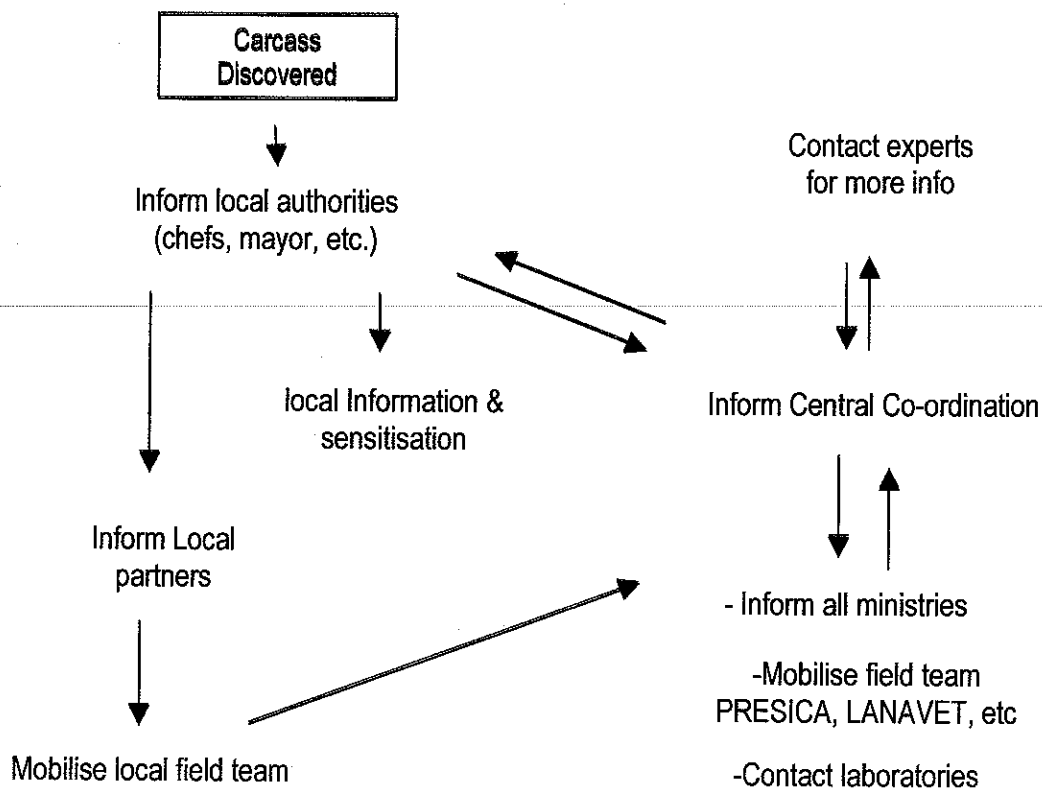
- Faire le suivi et la coordination des réseaux nationaux impliqués dans les activités spécialisées relatives à la santé humaine et à la santé animale afin de centraliser les informations.
- Intensifier la recherche scientifique pour une meilleure connaissance des facteurs pathologiques, épidémiologiques et biologiques des anthrozooses.
- Activer et entretenir la recherche biomédicale sur les agents nouveaux dans les zones à risque.
- Lier le réseau à la procédure d'urgence décrite précédemment.

4- Résultats Préliminaires:

4.1 Draft préliminaires élaborés lors du workshop international de Limbé :

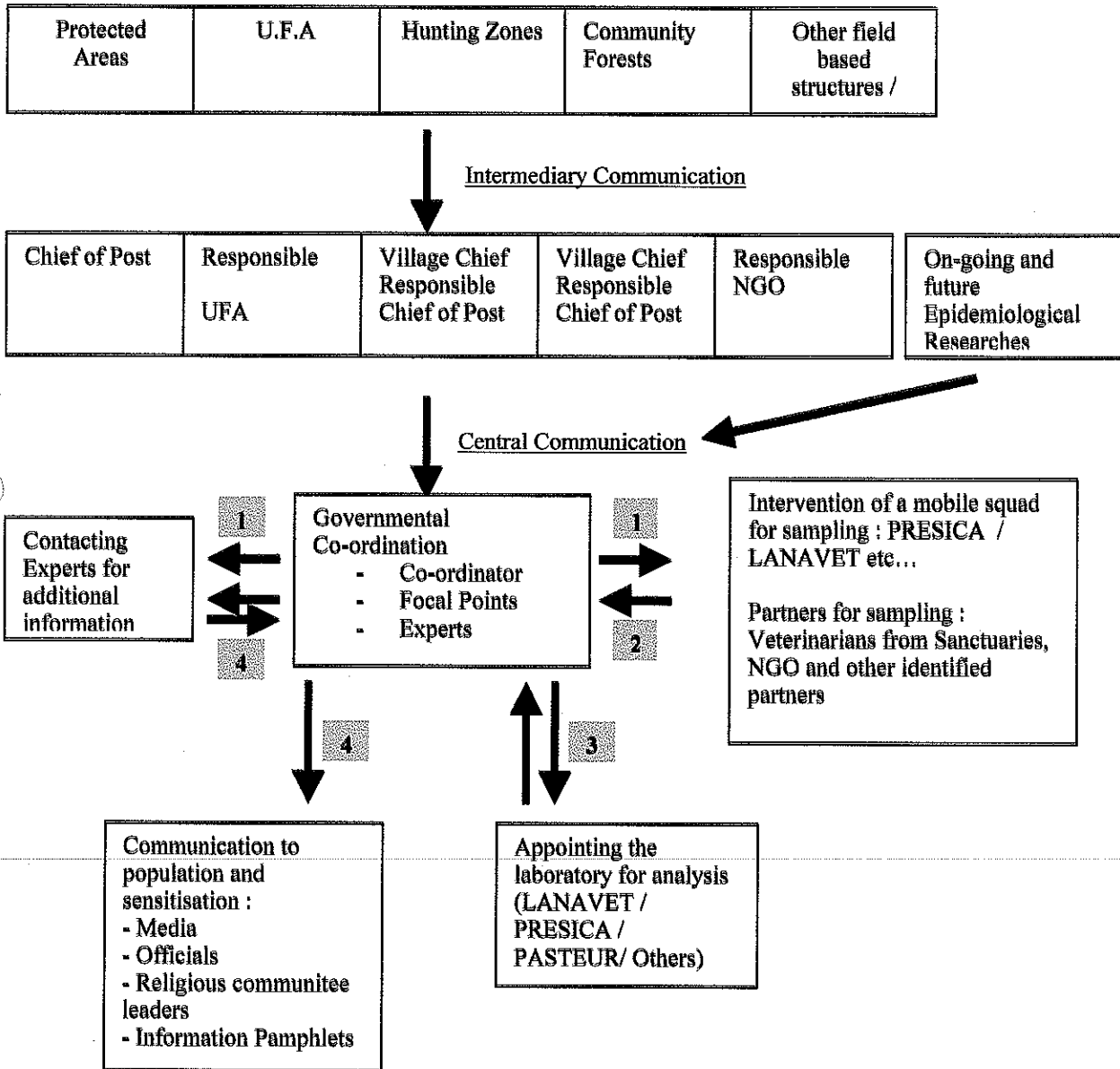
La réunion de Limbé a conduit à l'élaboration des premiers drafts préliminaires concernant la procédure d'urgence et le réseau d'épidémiosurveillance. Ces drafts sont présentés ici comme ils apparaissent dans le rapport de la réunion et sont le résultat du travail de collaboration entre le gouvernement camerounais (MINFOF, MINRESI, MINEPIA, MINSANTE), les ONG (LAGA, WCS, JGI, WWF), les instituts de recherche (IRD, CRESAR, Presica, John Hopkins University, CRES, GAHMU, CIRMF Gabon, IMPM, MGVP, Mississippi State University, PGS), les sanctuaires (IDA Africa, Limbé Wildlife Centre), et autres organes (Public Health Congo, Program Vaccination Gabon, PACE) *. Ils doivent encore être discutés, adaptés et consolidés, mais représentent une base importante dans la mise en place du processus.

A- Emergency Procedure:



* : La liste des personnes impliquées dans l'élaboration des drafts est disponible par email à Cécile Néel: Cecileneel2@yahoo.com

B- Epidemiological Network



Remarques :

- 1- Les acteurs de terrain, subdivisés en plusieurs catégories sont les plus a même de découvrir une carcasse suspecte. Ils doivent être informés et sensibilisés sur l'importance de la communication d'une telle découverte.
- 2- Il est nécessaire que cette information passe par une autorité locale, avant d'être communiquée à la cellule de coordination centrale.
- 3- Dans le cas d'un réseau d'épidémiosurveillance, les modalités de monitoring doivent encore être discutées selon les suggestions de la réunion de travail ayant eue lieu le 14 mars au MINRESI et selon le réseau PACE (Programme Panafricain de lutte Contre les Epizooties), existant déjà au Cameroun.

- 4- Les recherches épidémiologiques en cours doivent suivre le même processus lors de la découverte de carcasses suspectes.
- 5- Il semble important qu'une seule personne ait le rôle de coordinateur au niveau de la cellule de coordination. Ceci étant, il est nécessaire que cette personne soit assistée de points focaux, désignés dans les différents ministères concernés, ainsi que d'experts pouvant apporter leur conseils.
- 6- Cette personne doit être suffisamment responsable, qualifiée et formée pour pouvoir prendre des décisions dans les situations d'urgence. Son rôle, central, est celui de :
 - 1- Communiquer avec les différents acteurs du réseau, an amont, comme en aval.
 - 2- Consulter avec les différents experts et point focaux sur la meilleure démarche à suivre.
 - 3- Prendre la décision après consultation avec sa hiérarchie directe d'envoyer une équipe mobile, formée, qualifiée et ayant l'équipement, afin d'effectuer les prélèvements d'échantillons en fonction de la situation géographique.
 - 4- Choisir le ou les laboratoire(s) d'analyse, en fonction des expertises et délais.
 - 5- Faciliter les permis d'exportation, dans le cas où les échantillons doivent être acheminés vers un laboratoire extérieur (permis CITES)
 - 6- Elaborer les directives en fonction des résultats d'analyse et les diffuser aux concernés après consultation avec sa hiérarchie directe.
- 7- Les équipes de prélèvement d'échantillons peuvent être désignées, dans un premier temps, en fonction de la situation géographique, en attendant que d'autres équipes ou partenaires soient formés et équipés pour cette collecte. La suggestion suivante a été faite : Laboratoire PRESICA pour les Provinces du sud, laboratoire LANAVET pour le grand nord et centre.

4.2 Mise en place de la coordination Nationale:

La principale recommandation du workshop consistait à désigner des points focaux au sein des différents ministères, ainsi qu'un coordinateur du réseau. Ce processus est en cours et le gouvernement est en attente de la signature d'un décret en provenance du cabinet du Premier Ministre et allant dans ce sens.

5- Prochaines Etapes:

5.1 Coordination Nationale :

Il a été suggéré par le gouvernement Camerounais que le MINRESI (Ministère de la Recherche et de l'Innovation), avec l'aide de l'IMPM (l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales), et en étroite collaboration avec les autres ministères (MINSANTE – MINEPIA – MINFOF – MINEP et autres à identifier) soit chargé de la coordination du réseau.

Un comité sera mis en place, composé de représentants de ces ministères, ainsi que des représentants des différents laboratoires (Presica/CRESAR – Lanavet – Centre Pasteur) et Institut de recherche (IRAD – et autres à identifier)

Il a été suggéré que le comité soit organisé de la manière suivante :

- Un comité de pilotage représentant l'organe de décision du réseau
- Une unité centrale, représentant l'organe d'exécution

La mise en place du comité est la première étape vers l'implantation concrète du réseau d'épidémiosurveillance.

5.2 Identification des Partenaires:

Le comité aura, comme première tâche, d'identifier les partenaires pour l'établissement du réseau. Les partenaires consistent en :

- Les structures de terrain : elles doivent être fiables et sensibilisées pour la transmission d'informations si, par exemple, des carcasses de grands singes sont découvertes.
- Les institut sde recherche biomédical / les organisations / Les laboratoires : Lorsque des données sur la santé animale et humaine sont collectées, les informations concernant la découverte d'anthropozoonoses doivent être centralisées.
- Les laboratoires Nationaux : Identifier les capacités des laboratoires sur le territoire camerounais, en terme de capacités humaine et matériel, d'habilité à mettre en place une équipe mobile, de capacité à analyser des échantillons, disponibilité, etc.....
- Les laboratoires Internationaux : Ils doivent être identifiés afin de pouvoir bénéficier des expertises de partenaires lorsque celle-ci n'existe pas au Cameroun.
- Autres à identifier

5.3 Bailleurs de Fonds:

Alors qu'un budget peut déjà être envisagé, l'identification des partenaires conduira a une estimation plus détaillée et précise des fond nécessaires.

L'identification des donateurs intéressés pour le financement du processus est une étape primordiale pour l'établissement du réseau. Plusieurs bailleurs de fonds internationaux ont déjà exprimé un certain intérêt à investir dans ce processus.

5.4 Mise en place:

La mise en place finale du processus devrait se dérouler en deux étapes :

- La procédure d'urgence doit être prioritaire afin de réagir rapidement et correctement aux possibles épidémies. Elle est basée sur le principe de « réseau passif », ce qui signifie que ces maladies ne font pas l'objet de recherches actives et de monitoring, mais que les acteurs du réseau doivent être prêts a intervenir en cas d'urgence. Le réseau passif est basé sur le principe que la communication au sujet d'une découverte

de carcasse suspecte par les acteurs de terrain est transmise de façon rapide et précise à la coordination qui doit alors être capable de collecter et analyser les échantillons, informer les différentes parties ainsi que la population locale et prendre les décisions appropriées concernant la santé publique.

- Le réseau d'épidémiosurveillance, plus élaboré, demandera une période plus longue pour être opérationnel et se substituera à la procédure d'urgence par la suite. Il est basé sur le principe de « réseau actif » consistant en un monitoring des anthrozooses et en la centralisation des données pour une meilleure compréhension et préparation aux épidémies.

6- Conclusion & Recommendations:

Suite à la découverte de l'Anthrax au Cameroun, découvert après la mort de Grands Singes, le gouvernement Camerounais a pris la décision de mettre en place un réseau national d'épidémiosurveillance. Ce réseau pourrait être étendu à la sous région afin de gérer et contrôler les épidémies provenant de la faune sauvage, et particulièrement les grands singes, et transmissible à l'Homme.

Ce processus est en cours d'élaboration et il semble nécessaire de développer des relations de partenariat entre gouvernements, organes de recherche, ONG, bailleurs de fonds et autres partenaires intéressés.

Recommendations:

Pour les gouvernements-

- 1- Les ministères en charge de la faune sauvage doivent mettre en place un réseau national dans leur pays respectifs pour l'implantation d'un système d'alerte concernant les épizooties mortelles, et basé sur la découverte de carcasses de grands singes.

Pour les ONG

- 2- Les structures de terrain doivent être conscientes de leur responsabilité concernant la communication d'information sur les épidémies apparaissant chez les grands singes
- 3- Les ONG doivent aider au développement de capacités gouvernementales et contribuer, par leur expertise, à l'implantation d'un système d'alerte concernant les épizooties mortelles, et basé sur la découverte de carcasses de grands singes.

Pour les Bailleurs de fonds-

- 4- Les bailleurs de fonds internationaux du milieu de la conservation, ainsi que de la santé, doivent sponsoriser l'implantation d'un système d'alerte concernant les épizooties mortelles, et basé sur la découverte de carcasses de grands singes.

Pour le Secrétariat de GRASP -

- 5- Le secrétariat de GRASP doit coordonner, recevoir et disséminer les informations entre les différents pays concernant les efforts entrepris pour l'implantation d'un système d'alerte concernant les épizooties mortelles, et basé sur la découverte de carcasses de grands singes.